

Le 4 Pages mensuel de conjoncture hôtelière

Résultats d'août 2012 (consolidés)

Août 2012 : fréquentation en léger retrait dans l'hôtellerie

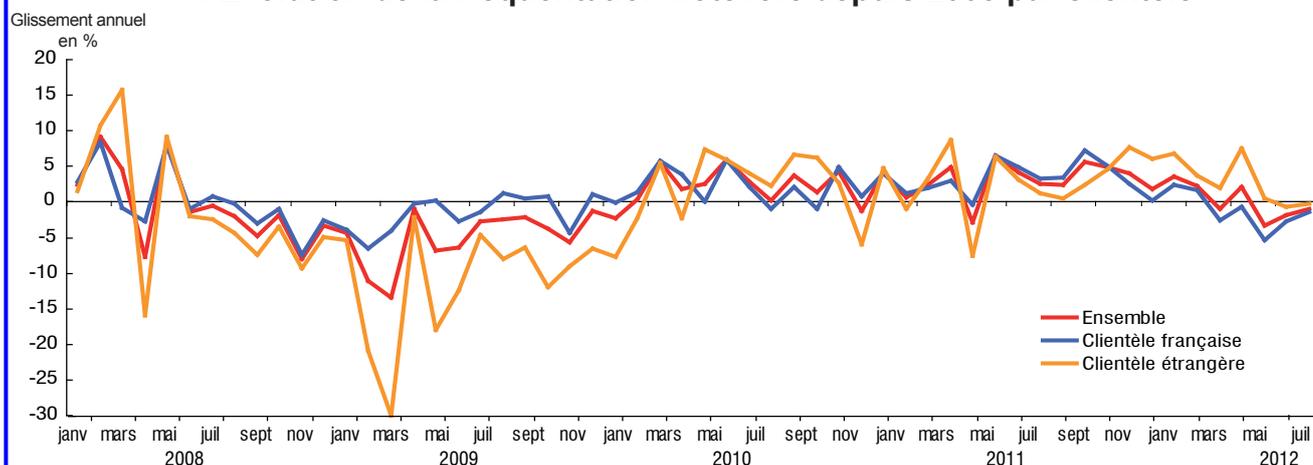
En août 2012, la fréquentation hôtelière diminue de 1,0 % par rapport à août 2011. Le taux d'occupation des hôtels atteint 66,8 %, en baisse de 1,2 point. La baisse des nuitées résulte de la diminution du nombre de séjours (- 0,8 %) et de leur durée (- 0,2 %). Les nuitées personnelles baissent légèrement (- 0,2 %), tandis que les nuitées d'affaires sont en recul marqué (- 4,0 %) après un niveau record en août 2011. La clientèle française est en plus fort retrait (- 1,4 %) que la clientèle étrangère (- 0,3 %). La clientèle lointaine est toujours plus présente (+ 7,6 %), en raison de l'afflux de la clientèle du Proche et Moyen-Orient après la fin du ramadan. La clientèle européenne est en recul (- 2,5 %) pour le troisième mois consécutif. La crise affectant tout particulièrement l'Italie et l'Espagne se traduit par une nouvelle forte baisse de fréquentation de ces clientèles. La majorité des régions pâtissent de la contraction des nuitées. Avec une météo particulièrement chaude en milieu de mois, le littoral et la campagne enregistrent une légère progression, tandis que la ville est moins fréquentée.

1. Évolution des nuitées dans l'hôtellerie de tourisme selon le pays de résidence de la clientèle

Pays de résidence	Juillet 2012/ juillet 2011	Août 2012/ août 2011	Janv. à août 2012/ janv. à août 2011	En %	
				Poids des clientèles (nuitées d'août 2012)	
Total	-1,9	-1,0	-0,1	100,0	
France	-2,7	-1,4	-1,4	62,3	
Étranger	-0,6	-0,3	2,3	37,7	100,0
Europe	-2,1	-2,5	-0,6	28,9	76,6
dont Royaume-Uni	-1,1	5,9	2,9	6,3	16,6
Italie	-12,2	-11,3	-9,6	4,5	11,9
Allemagne	10,0	2,2	2,8	3,7	9,8
Espagne	-16,3	-18,9	-14,4	2,9	7,8
Belgique	-3,0	0,8	-1,1	3,3	8,7
Pays-Bas	-1,0	-3,5	-2,0	2,1	5,6
Suisse	9,1	6,5	10,8	1,4	3,6
Danemark, Suède, Norvège, Finlande, Islande	4,2	-3,2	0,9	0,7	2,0
Russie	8,2	11,0	11,8	1,3	3,4
Amérique	8,7	0,5	8,8	4,0	10,7
dont États-Unis	10,2	4,8	10,6	2,5	6,7
Amérique centrale et du Sud	7,4	-8,3	5,5	0,9	2,5
Asie et Océanie	-2,3	12,7	10,8	4,3	11,4
dont Chine	8,2	10,3	9,4	0,9	2,3
Japon	3,7	-1,3	4,6	1,1	2,8
Proche et Moyen-Orient (y c. Égypte)	-18,6	48,7	16,9	0,9	2,5
Afrique	-6,2	32,7	12,0	0,5	1,3

Source : EFH, Insee, DGCIS, partenaires régionaux.

1. Évolution de la fréquentation hôtelière depuis 2008 par clientèle



Note de lecture : en août 2012, par rapport à août 2011, les nuitées de la clientèle étrangère ont diminué de 0,3 %.
Source : EFH, Insee, DGCIS, partenaires régionaux.

Les nuitées personnelles et les nuitées d'affaires diminuent

Avec 23,0 millions de nuitées, le mois d'août 2012 est dans la moyenne des fréquentations enregistrées ces dernières années pour ce mois. La fréquentation baisse de 1,0 % par rapport à un mois d'août 2011 en hausse de 2,5 %. Les nuitées pour motif personnel, qui représentent 79 % du total, diminuent légèrement (-0,2%), mais sont en dessous de la moyenne du mois. Les nuitées d'affaires diminuent nettement (-4,0 %) après un niveau record en août 2011, mais restent au-dessus de la moyenne enregistrée pour ce mois.

La fréquentation de la *clientèle française* baisse de 1,4 % après un niveau record en 2011. Celle de la *clientèle étrangère* marque le pas (-0,3 %) comme en juillet (-0,6 %), après 12 mois consécutifs de hausse.

La baisse des nuitées totales résulte à la fois de la diminution du nombre de séjours (-0,8 %) et de leur durée (-0,2 %). La durée moyenne de séjour des Français est de 1,82 nuitée, en baisse de 0,8 % par rapport à août 2011. Celle des étrangers est de 2,16 nuitées, en hausse de 0,8 %.

En cumul sur les huit premiers mois de l'année, la fréquentation est désormais seulement stable (-0,1 %) par rapport à la même période de 2011, en raison de plusieurs mois en recul (avril puis juin à août). Cette stabilité est acquise grâce à l'afflux de la clientèle étrangère (+2,3 %) compensant le recul de la clientèle française (-1,4 %).

Seules les clientèles lointaines progressent

La fréquentation de la *clientèle européenne*, qui représente 77 % des nuitées étrangères, recule à nouveau (-2,5 %), après -2,1 % en juillet et -5,0 % en juin, qui avait pâti d'un calendrier des jours fériés défavorable. Les nuitées de la clientèle européenne sont à leur plus bas niveau depuis 2005 pour un mois d'août, en raison de la poursuite de la crise dans plusieurs pays.

Ainsi, l'Espagne (-18,9 %) et l'Italie (-11,3 %) sont encore une fois en forte chute et contribuent pour 3,3 points à la baisse de fréquentation des clientèles étrangères. Des baisses plus modérées sont enregistrées pour les clientèles en provenance des Pays-Bas (-3,5 %) et des pays du Nord de l'Europe (-3,2 %). Seules progressent les clientèles en provenance du Royaume-Uni (+5,9 %), d'Allemagne (+2,2 %), de Suisse (+6,5 %), et de Russie (+11,0 %).

Excepté en mai, la fréquentation hôtelière de la clientèle européenne est en recul tous les mois depuis avril. Sur l'ensemble des huit premiers mois de l'année, elle est

en léger retrait (-0,6 %), en raison du fort recul des clientèles espagnole (-14,4 %) et italienne (-9,6 %). Sur cette même période, les plus fortes hausses sont celles de la Suisse (+10,8%) et de la Russie (+11,8 %).

La progression des *clientèles lointaines* (hors Europe) accélère ce mois-ci (+7,6 % après +3,0% en juillet), notamment en raison de la fin du ramadan.

La fréquentation de la clientèle américaine progresse légèrement (+0,5 %) grâce à la nette hausse des nuitées des touristes en provenance des États-Unis (+4,8 %). Ils bénéficient depuis l'été 2011 de la reprise du dollar par rapport à l'euro. À l'inverse, les clientèles sud-américaines sont en recul (-8,3 %).

La clientèle asiatique est beaucoup plus présente (+12,7%), principalement en raison de l'afflux des clientèles en provenance du Proche et Moyen-Orient (+48,7%), la fin du ramadan ayant eu lieu cette année le 19 août, alors qu'il se déroulait en 2011 sur tout le mois d'août. La fréquentation de la clientèle chinoise est de nouveau en progression soutenue (+10,3 %), tandis que celle des Japonais est en léger recul (-1,3 %).

En cumul depuis janvier, la fréquentation de la clientèle lointaine demeure globalement bien orientée : la hausse est importante pour la clientèle en provenance d'Amérique (+8,8 %), majoritairement sous l'effet de la hausse de la clientèle en provenance des États-Unis (+10,6 %), tandis que la croissance de la clientèle sud-américaine ralentit (+5,5 % contre +19,1 % pour la même période en 2011). La progression atteint 10,8% pour les clientèles asiatiques, les plus fortes hausses étant celles du Proche et Moyen-Orient (+16,9 %) et de la Chine (+9,4 %) devant celle du Japon (+4,6 %).

La majorité des régions sont en baisse

Avec des températures particulièrement chaudes à partir du milieu du mois, l'espace urbain est le plus touché par la baisse. Inversement, le littoral et la campagne enregistrent une légère progression (+0,4 % et +0,6 %) grâce à la venue simultanée des clientèles française et étrangère. La montagne (-0,5%) pâtit du recul de la clientèle étrangère (-4,8 %).

La majorité des régions sont concernées par la baisse de fréquentation. De fortes chutes de fréquentation (de l'ordre de 5 %) sont enregistrées en Bretagne, en Champagne-Ardenne et en Franche-Comté. Mais le recul en Rhône-Alpes (-4,3 %) pèse plus fortement (-0,3 point) en raison du poids de la région. L'attrait du littoral favorise toutefois plusieurs régions côtières : Nord - Pas-de-Calais, Haute-Normandie, Pays

de la Loire, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon, Provence - Alpes - Côte d'Azur et Corse.

En cumul de janvier à août 2012, la fréquentation diminue surtout en Aquitaine (-5,0 %), en Franche-Comté (-4,8 %), en Corse (-3,6 %) et en Basse-Normandie (-3,2 %). Les progressions en Provence - Alpes - Côte d'Azur (+2,4 %) et en Île-de-France (+0,9 %) compensent ces baisses au niveau national.

Le taux d'occupation est le plus élevé en Corse

En août, le taux d'occupation des hôtels, qui rapporte le nombre de chambres occupées au nombre de chambres offertes, atteint 66,8 %, en baisse de 1,2 point par rapport à août 2011. En cumul depuis le début de l'année, le taux d'occupation s'élève à 60,7 %, en baisse de 0,7 point par rapport à l'année dernière.

Les taux d'occupation les plus élevés sont ceux de la Corse (82,2 %), de PACA (80,9 %) et de Poitou-Charentes (75,8 %), tandis que celui de l'Île-de-France, habituellement le plus élevé, est de 67,2 %.

Les hôtels de chaînes ont un taux d'occupation supérieur à celui des hôtels indépendants (67,6 % contre 66,1 %). Leur taux d'occupation diminue (-1,9 point) car leur offre en chambres augmente, alors que leur occupation diminue. Pour les hôtels indépendants, ce taux recule (-0,3 point) en raison d'une baisse des chambres occupées supérieure à la réduction des chambres offertes.

Toutes les catégories d'hôtels sont touchées par la baisse du taux d'occupation, mais les 0-1 et 3 étoiles sont les plus atteints. Le taux est le plus élevé pour les hôtels 4 et 5 étoiles (69,5 %) devant les 3 étoiles (67,5 %).

La mise en œuvre du nouveau classement hôtelier se traduit par la montée en gamme de nombreux établissements. De ce fait, les fortes évolutions de fréquentation enregistrées pour les différentes catégories d'hôtels reflètent très majoritairement le reclassement d'hôtels 0 à 2 étoiles dans les catégories supérieures. Au 10 octobre 2012, 10 515 hôtels ont obtenu un nouveau classement, soit 61 % des hôtels pour 67 % des chambres. Les hôtels n'ayant pas obtenu de nouveau classement à la date du 23 juillet 2012 n'ont officiellement plus de classement, mais ils peuvent toujours poursuivre les démarches pour obtenir un classement selon les nouvelles normes. Pour des raisons de continuité statistique, l'ancien classement de ces hôtels est encore pris en considération dans les tableaux présentés ici.

2. Évolution régionale des nuitées dans l'hôtellerie de tourisme

En %

	Août 2012/août 2011			Contribution à l'évolution totale des nuitées	Janvier à août 2012/ janvier à août 2011			Contribution à l'évolution totale des nuitées
	Total	Français	Étrangers		Total	Français	Étrangers	
France	-1,0	-1,4	-0,3	-1,0	-0,1	-1,4	2,3	-0,1
Alsace	-2,4	-5,0	0,7	-0,1	-1,2	-2,8	1,4	0,0
Aquitaine	-3,5	-3,9	-2,1	-0,2	-5,0	-5,7	-1,4	-0,2
Auvergne	-1,9	-2,1	-0,2	0,0	-1,9	-2,8	6,1	0,0
Bourgogne	-2,2	-1,5	-3,1	-0,1	-1,6	-1,7	-1,2	0,0
Bretagne	-5,1	-4,3	-7,8	-0,2	-2,0	-2,1	-1,6	-0,1
Centre	-1,3	2,3	-7,4	0,0	1,2	2,2	-1,8	0,0
Champagne-Ardenne	-5,4	-4,5	-6,7	-0,1	-0,6	2,8	-8,3	0,0
Corse	3,7	3,7	3,6	0,1	-3,6	-3,3	-4,5	-0,1
Franche-Comté	-5,4	-6,3	-1,2	0,0	-4,8	-5,1	-3,2	0,0
Île-de-France	-0,6	-4,7	1,9	-0,2	0,9	-2,0	3,4	0,3
Languedoc-Roussillon	1,2	2,3	-2,9	0,1	-1,4	-2,2	1,7	-0,1
Limousin	-1,2	-0,8	-3,3	0,0	-1,0	-0,1	-7,9	0,0
Lorraine	-2,7	-7,3	10,2	0,0	-0,6	-2,6	6,7	0,0
Midi-Pyrénées	-3,7	-1,0	-9,5	-0,2	0,4	0,9	-0,9	0,0
Nord - Pas-de-Calais	1,3	0,1	3,4	0,0	-1,4	-1,1	-2,2	0,0
Basse-Normandie	-2,2	0,3	-8,0	-0,1	-3,2	-3,2	-3,3	-0,1
Haute-Normandie	2,2	5,0	-4,1	0,0	0,7	-1,1	8,1	0,0
Pays de la Loire	2,9	1,7	10,3	0,1	0,2	-0,9	9,3	0,0
Picardie	-2,4	-5,8	6,3	0,0	-2,4	-2,8	-0,6	0,0
Poitou-Charentes	2,0	1,8	3,2	0,1	-0,2	0,0	-2,1	0,0
Provence - Alpes - Côte d'Azur	1,8	1,5	2,2	0,3	2,4	1,3	4,1	0,3
Rhône-Alpes	-4,3	-2,8	-8,5	-0,3	-0,2	-0,8	1,7	0,0

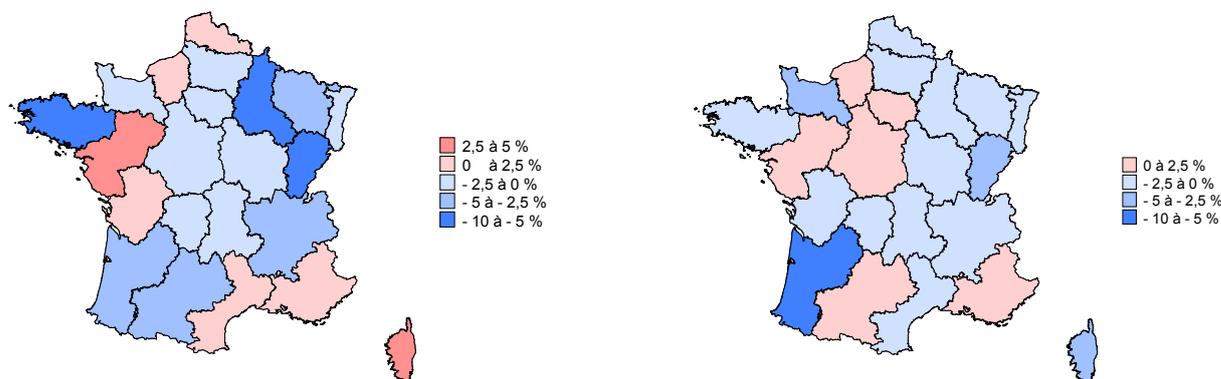
Note de lecture : la contribution d'une région à l'évolution totale des nuitées est obtenue en multipliant son taux d'évolution par son poids en nuitées. En août, le nombre de nuitées en PACA a augmenté de 1,8 % par rapport à 2011 et la région contribue à 0,3 point de croissance. *A contrario*, le nombre de nuitées a diminué de 5,1 % en Bretagne et la région contribue à 0,2 point de baisse.

Source : EFH, Insee, DGCIS, partenaires régionaux.

Évolution du nombre de nuitées dans les régions

Août 2012/août 2011

Janvier à août 2012/
janvier à août 2011



Source : EFH, Insee, DGCIS, partenaires régionaux.

3. Répartition des clientèles française et étrangère par région

En % des nuitées par région en août 2012

France	Île-de-France	PACA	Rhône-Alpes	Aquitaine	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées	Autres
	15,4	13,6	9,6	7,1	7,0	5,9	41,4
Étranger	Île-de-France	PACA	Rhône-Alpes	Midi-Pyrénées	Alsace	Languedoc-Roussillon	Autres
	43,4	15,6	5,2	4,2	3,6	2,9	25,2
Europe	Île-de-France	PACA	Rhône-Alpes	Midi-Pyrénées	Alsace	Languedoc-Roussillon	Autres
	34,8	16,9	5,7	5,0	4,2	3,5	29,8
<i>dont</i> Royaume-Uni	Île-de-France	PACA	Nord - Pas-de-Calais	Rhône-Alpes	Centre	Aquitaine	Autres
	38,9	12,7	6,5	4,5	3,7	3,5	30,2
Italie	Île-de-France	PACA	Midi-Pyrénées	Corse	Rhône-Alpes	Bretagne	Autres
	30,9	21,0	12,7	5,1	5,1	4,0	21,2
Espagne	Île-de-France	PACA	Aquitaine	Midi-Pyrénées	Languedoc-Roussillon	Bretagne	Autres
	52,4	8,0	7,0	6,2	5,1	3,8	17,4
Allemagne	Île-de-France	PACA	Alsace	Rhône-Alpes	Bourgogne	Languedoc-Roussillon	Autres
	34,5	16,0	10,3	5,9	3,8	3,3	26,2
Belgique	Île-de-France	PACA	Rhône-Alpes	Alsace	Bourgogne	Midi-Pyrénées	Autres
	16,8	15,2	9,6	6,6	6,4	5,1	40,4
Amérique	Île-de-France	PACA	Rhône-Alpes	Basse-	Centre	Aquitaine	Autres
	68,9	13,0	3,3	2,1	1,8	1,7	9,1
Asie et Océanie	Île-de-France	PACA	Rhône-Alpes	Bourgogne	Alsace	Midi-Pyrénées	Autres
	74,2	9,3	3,4	2,2	1,6	1,5	7,8

Source : EFH, Insee, DGCIS, partenaires régionaux.

4. Évolution et poids des nuitées par type d'espace

En %

	Évolution des nuitées août 2012/août 2011			Poids des nuitées (août 2012)	Évolution des nuitées janv. à août 2012/janv. à août 2011			Poids des nuitées 2012 (8 mois)
	Total	Français	Étrangers		Total	Français	Étrangers	
Littoral	0,4	0,3	0,7	24,1	-1,1	-2,4	2,0	18,1
Montagne	-0,5	0,7	-4,8	7,7	0,9	-0,4	4,3	7,1
Rural	0,6	0,4	1,0	13,5	-0,3	-0,9	1,4	11,3
Urbain	-2,0	-3,3	-0,5	54,6	0,1	-1,3	2,3	63,5
Ensemble	-1,0	-1,4	-0,3	100,0	-0,1	-1,4	2,3	100,0

Source : EFH, Insee, DGCIS, partenaires régionaux.

5. Évolution des chambres offertes, des nuitées et du taux d'occupation, par catégorie d'hôtels

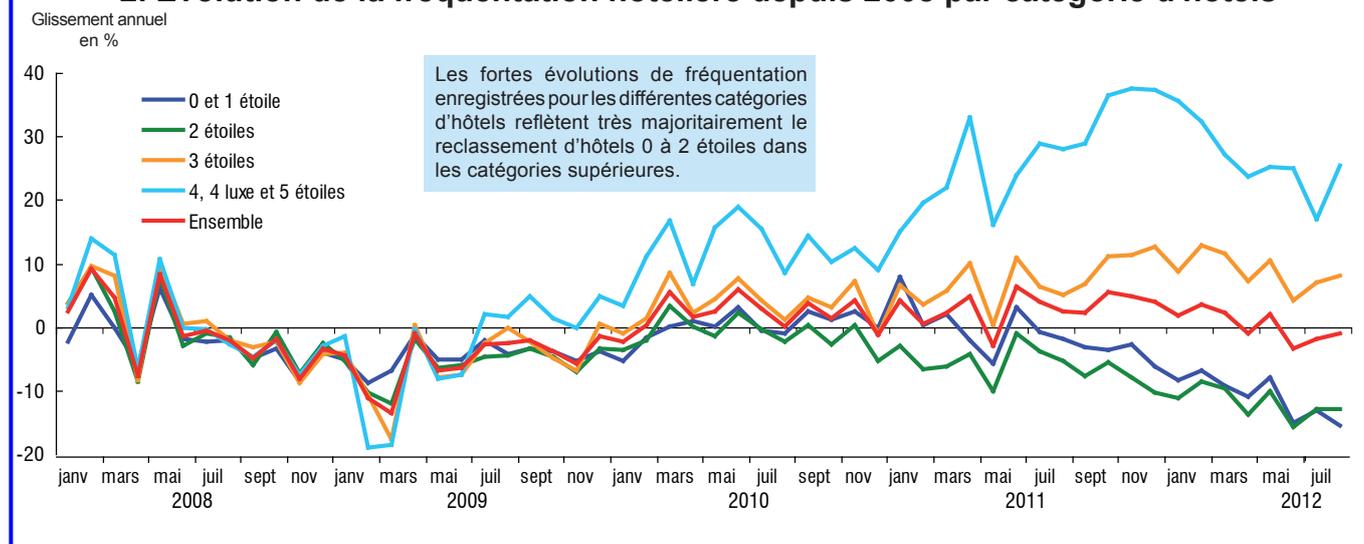
En %

Catégorie d'hôtels	Chambres d'hôtels offertes			Nuitées		Taux d'occupation				
	Évolution août 2012/août 2011	Évolution janv. à août 2012/ janv. à août 2011	Répartition août 2012	Évolution août 2012/août 2011	Répartition janv. à août 2012	Évolution janv. à août 2012/ janv. à août 2011	Août 2012	Évolution août 2012/ août 2011 (en points de %)	Janv. à août 2012	Évolution janv. à août 2012/ janv. à août 2011 (en points de %)
0 et 1 étoile	-11,9	-9,9	14,0	-15,5	15,7	-11,3	65,8	-2,7	61,1	-1,5
2 étoiles	-13,3	-11,5	32,8	-12,9	32,4	-12,2	65,0	-0,6	56,6	-1,0
3 étoiles	12,6	10,7	34,2	8,1	33,1	8,4	67,5	-2,4	62,4	-0,8
4, 4 luxe et 5 étoiles	26,2	31,7	19,0	25,5	18,8	25,2	69,5	-0,8	65,7	-2,1
Ensemble	0,4	1,0	100,0	-1,0	100,0	-0,1	66,8	-1,2	60,7	-0,7

Avertissement : selon les dispositions prévues par la loi de développement et de modernisation des services touristiques, l'ancien classement hôtelier (de 0 à 4 étoiles et 4 étoiles luxe) est caduc depuis le 23 juillet 2012. Le passage au nouveau classement n'est toutefois pas achevé à cette date. Aussi, conserve-t-on transitoirement l'ancien classement des hôtels n'ayant pas été reclassés.

Source : EFH, Insee, DGCIS, partenaires régionaux.

2. Évolution de la fréquentation hôtelière depuis 2008 par catégorie d'hôtels



Note de lecture : en août 2012, par rapport à août 2011, les nuitées en hôtels 4, 4 luxe et 5 étoiles ont augmenté de 25,5 %.

Source : EFH, Insee, DGCIS, partenaires régionaux.

Source

L'enquête de fréquentation hôtelière (EFH) est effectuée mensuellement auprès des établissements hôteliers de toutes catégories, de chaînes ou indépendants. Représentative de l'activité hôtelière des différentes régions, l'enquête est réalisée en partenariat entre l'Insee et la DGCIS et bénéficie dans la plupart des régions d'une extension d'échantillon, financée par les acteurs locaux du tourisme. L'information concernant le pays de résidence des touristes est fournie de façon agrégée par les hôtels. L'Égypte est regroupée avec le Proche et Moyen-Orient, et l'ensemble est comptabilisé en Asie. En revanche, la Turquie est ici considérée comme faisant partie de l'Europe.

La loi de développement et de modernisation des services touristiques du 22 juillet 2009 définit des nouvelles normes de classement pour les hébergements touristiques, en particulier pour les hôtels de tourisme, et renouvelle les catégories de classement, avec la création de la catégorie 5 étoiles et la suppression des catégories 0 étoile et 4 étoiles luxe. L'ancien classement est obsolète depuis le 23 juillet 2012.

Définitions

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel ; ainsi, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Taux d'occupation : rapport obtenu en divisant le nombre de chambres occupées par le nombre de chambres « effectivement » disponibles (en excluant les fermetures saisonnières).

Pour en savoir plus :

http://tourisme.gouv.fr/stat_etudes/conj/

Directeur de la publication
Luc Rousseau

Rédacteur en chef
François Magnien
Secrétaire de rédaction
Gilles Pannetier
Composition par PAO
Brigitte Baroin
Hélène Allias-Denis

**Direction générale de la compétitivité,
de l'industrie et des services**